



Ajustement du coefficient

Par **Blanket**, le **18/06/2015** à **11:22**

Bonjour

je travaille dans un service Administration des Ventes depuis 14 ans dans une entreprise sous la convention de la Métallurgie. j'ai un coefficient de 215 - il y a 4 ans j'ai fait une VAE pour obtenir un DUT GACO - bac + 2.

Tous les membres de notre service ont un bac + 2 et aucun n'a le coefficient équivalent au niveau d'études (285 normalement) Pourtant il y a deux ans le service ressources humaines nous a même demandé une copie de nos diplômes.

quels sont nos droits ?

existe-t-il des moyens pour obtenir la reconnaissance de nos diplômes que nous "pleurons" depuis plusieurs années ? vous remerciant par avance de vos réponses. Cdt,

Par **P.M.**, le **18/06/2015** à **13:13**

Bonjour,

Si l'employeur ne respecte pas la Convention Collective applicable, en dehors de faire intervenir les Représentants du Personnel, il n'y a qu'un recours devant le Conseil de Prud'Hommes qui pourrait l'y contraindre...

Par **Blanket**, le **18/06/2015** à **14:14**

Merci de votre réponse.